

**Objet : Libération d'un véhicule saisi**

Madame,

Monsieur,

Votre véhicule a été libéré au terme de la période de saisie. La Société de l'assurance automobile du Québec est actuellement en période de rodage de sa transformation numérique visant à bonifier ses services auprès de la clientèle. Dans ce contexte, il nous est impossible d'effectuer la levée de saisie de votre véhicule à partir de nos systèmes pour l'instant.

Veillez garder sur vous cette lettre ainsi que votre procès-verbal lorsque vous circulez avec le véhicule. Si vous n'avez plus le procès-verbal en main, le gardien de la fourrière pourra vous en fournir une copie. Dans le cas d'une interception, veuillez présenter ces documents à l'agent ou l'agente de la paix.

Dès que la situation sera résolue, votre dossier sera mis à jour. Pour ce faire, aucune action n'est requise de votre part.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.



Sylvie Pérusse  
Société de l'assurance automobile du Québec  
Service à la clientèle et du suivi du privilège de circuler  
333, boulevard Jean-Lesage, N-4-35  
Québec (Québec) G1K 8J5  
**Téléphone : 418 643-5506 (Québec)**  
**1 800 561-2858 (ailleurs)**